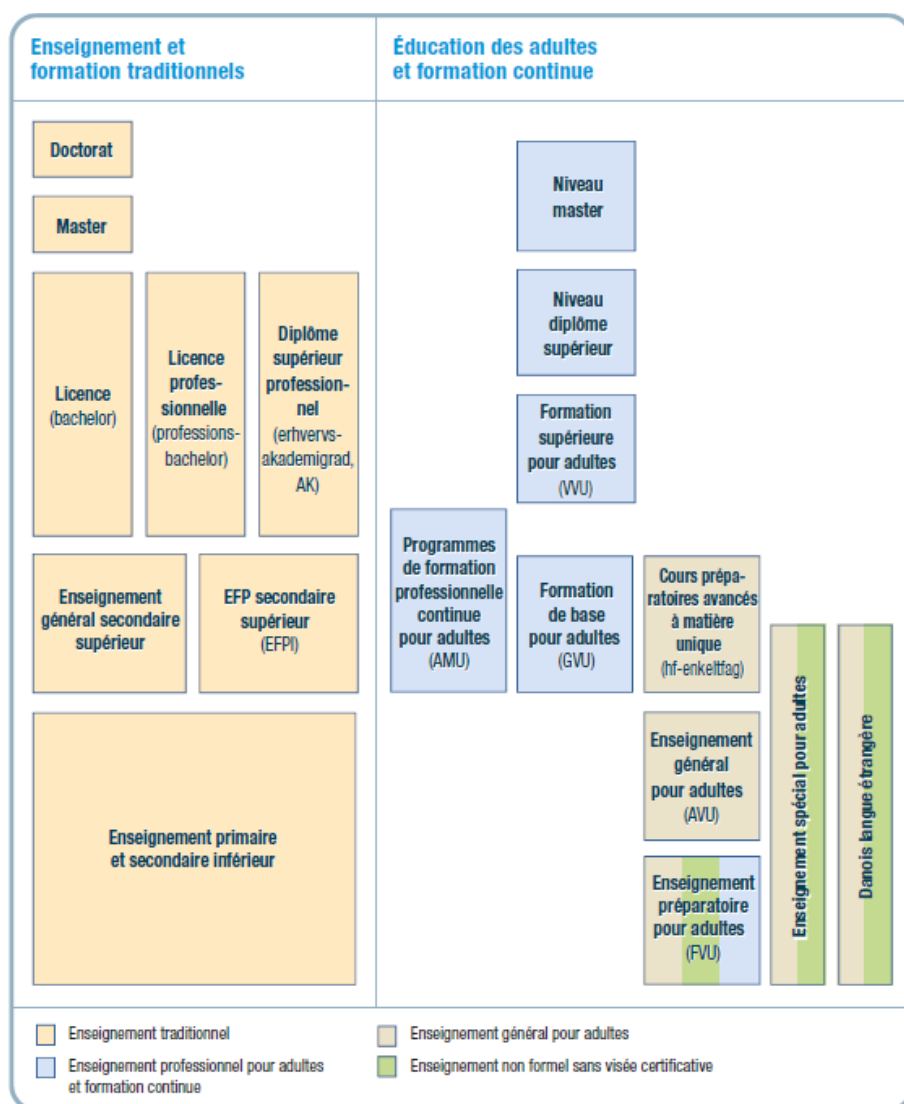


DANEMARK

Un système flexible et inclusif

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU DANEMARK



CHIFFRES CLÉS

- La formation professionnelle relève de la compétence du **ministère de l'enfance et de l'éducation, qui collabore avec les différents acteurs (sociaux et privés notamment)** concernés pour **s'ajuster en temps réel aux besoins des entreprises**.
- Le **taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans** est de 10 % fin 2015 (contre 15,2 % en 2012).
- La **voie de l'enseignement professionnel dure 4 ans environ** et concernait, en 2013, 47 % du total des élèves inscrits dans le second cycle de l'enseignement secondaire, soit **25 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans** (en France, 5,2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en apprentissage en 2013).
- Il existe **12 types de cursus de base** (tels que la construction, le bâtiment, les transports et la logistique, ou encore le secteur commercial) **menant à 110 parcours principaux**.

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif danois se compose de :

- Børnehave** (petite enfance) de 3 à 5 ans ;
- Grundskole/Folkeskole** (enseignement primaire et premier cycle du secondaire) de 6 à 16 ans ;
- Ungdomsuddannelser** (enseignement secondaire supérieur (*Gymnasium* = lycée), l'Enseignement et la Formation Professionnels (EFP) de 16 à 19 ans ;
- Videregående uddannelser** (études supérieures) ;
- Adult education** (formation pour adultes).

La **Folkeskole** est sanctionnée par un examen de fin d'études primaires, l'Afgangeksamen. La dixième année, optionnelle, permet en principe de mieux préparer l'entrée au Gymnasium. Les Folkeskoler sont rattachées administrativement aux communes.

Le **Gymnasium**, équivalent du lycée en France, dispense un enseignement général pour des élèves âgés de 16 à 19 ans. Les études secondaires offrent un cursus de trois années qui prépare au baccalauréat, le **Studentereksamen**, donnant accès à l'enseignement supérieur.

La formation professionnelle initiale (FPI) se répartit en quatre catégories : l'enseignement et la formation professionnelle qui comprennent les formations techniques et commerciales, les formations professionnelles du secteur social et de la santé, les formations agricoles et les formations aux professions maritimes. Tous les cursus de FPI visent à développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'une profession et donnent également accès à toute formation ultérieure. **L'apprenant effectue en général deux tiers de sa formation dans une ou plusieurs entreprises d'accueil agréées.**